

## ATTESTATION DE CONFORMITÉ DE TYPE

ministère de l'Ecologie,  
du Développement et  
de l'Aménagement  
durables

Codification	Référence	Indice
VIM90P2.5	2007-IV	Indice A

Vu le Règlement d'instruction des demandes d'attestation de conformité approuvé par la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire (CNMSA) lors de sa séance du 13 janvier 2006,

Vu le Procès Verbal d'essais de l'ETAS n°R/5179/2007/ETAS/PFT du 3 octobre 2007 et vu les vérifications effectuées par le STAC,

la présente attestation de conformité, référence 2007-IV Indice A est délivrée à la société :

**SIDES SA**  
**182 rue de Trignac**  
**44600 SAINT NAZAIRE**  
**France**

pour le véhicule, produit ou équipement suivant :

- Type : **Véhicule SSLIA**
- Codification : **VIM90P2.5**
- Référence du véhicule tête de série : n° **VF9VM261347036004**
- Lieu où le véhicule tête de série est visible : **aéroports de Lyon**
- Référence du dossier technique présenté par le demandeur : **JLP/CP/N° 2007-041 du 3 décembre 2007.**

Cette conformité est appréciée par rapport aux spécifications techniques communes Véhicules SSLIA V2R5 du 13 juillet 2006 approuvées par arrêté interministériel le 12 décembre 2006 et publiées au Journal officiel de la République française le 2 janvier 2007. En conséquence, l'usage de ces véhicules, produits ou équipements est autorisé pour la lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aéroports. Le logo prévu par l'arrêté du 18 janvier 2007 et défini par la CNMSA peut y être apposé. Toute modification caractéristique des véhicules, produits ou équipements est soumise à accord préalable des ministres concernés, sur proposition de la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire.

La présente attestation est valable pour tous les véhicules, produits ou équipements du même type livrés **avant le 21 novembre 2015**. Elle remplace et annule l'attestation de type précédente référence 2005-I Indice A délivrée le 11 mai 2006, l'attestation de type précédente référence 2005-I Indice B délivrée le 4 mai 2007 et l'attestation variante 2005-III délivrée le 4 mai 2007.

Fait à Paris, le 20 décembre 2007

Pour le ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables,

L'Ingénieure en Chef des Ponts et Chaussées  
Adjointe au Sous-Directeur  
de la Navigation Aérienne des Aéroports et de la Sécurité



*G. Molinier*  
Geneviève MOLINIER

**Sectariat CNMSA :**  
Service Technique  
de l'Aviation Civile  
Subdivision SE/E/LIA

1 avenue du Dr Maurice Grunfeld  
BP 53584  
31035 TOULOUSE CEDEX  
téléphone :  
+33 (0) 562 14 59 72  
+33 (0) 562 14 59 66  
télécopie :  
+ 33 (0) 562 14 54 66  
courriel :  
jous-luc.thirion  
@ aviation-civile.gouv.fr  
emmanuel.depoilly  
@ aviation-civile.gouv.fr